

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

210e SEANCE

BALE, LE MARDI 9 DECEMBRE 1986 A 10 HEURES

Ordre du jour



- I. Approbation du procès-verbal de la 209e séance.
- II. Echange de vues sur le fonctionnement de la concertation intracommunautaire:
 - Présentation par M. Dalgaard du rapport concernant l'évolution sur les marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1986;
 - Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE.
- III. Examen des politiques monétaires en vigueur dans les pays de la CEE et de certaines questions connexes, sur la base:
 - du Rapport No 29 du groupe d'experts présidé par M. Raymond(1),
 - de la Série mensuelle de statistiques(2).
- IV. Prorogation du mécanisme de swaps renouvelables du SME(3).
- V. Présidence du Comité.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Ce rapport, daté du 26 novembre 1986, a été transmis par le Secrétariat.
 - 2) Comme d'habitude, la Série mensuelle de statistiques sera remise à l'arrivée des Gouverneurs à Bâle.
 - 3) Le Secrétariat diffusera prochainement une note sur cette question. Il sera suggéré de proroger le mécanisme de swaps de création des Ecus, qui expire le 13 mars 1987, pour une nouvelle période de deux ans dans les mêmes conditions et selon une procédure analogue à celle de décembre 1984.